

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

CMS – NIVEAU 1 (CONTENT MANAGEMENT SYSTEM)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

<p>CODE : 7534 08 U32 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

CMS – NIVEAU 1 (CONTENT MANAGEMENT SYSTEM)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir les concepts généraux liés à l'utilisation d'un CMS et d'en dégager les avantages et les inconvénients;
- ◆ de mettre en œuvre les différentes fonctionnalités d'un CMS choisi pour parvenir à la réalisation d'un site dynamique entièrement conçu grâce à ce dernier ;
- ◆ d'accroître la richesse de ses réflexions techniques et ses compétences en communication, en organisation, en observation.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En environnement et technologies Web,

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquat et

à partir d'un cahier de charges proposé par le chargé de cours,

- ◆ identifier, choisir et utiliser un service Web en vue de sa diffusion ;
- ◆ partager des informations au sein du groupe.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Environnement et technologies Web », code N° 7534 04 U32 D1 classée dans l'enseignement supérieur économique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique : laboratoire d'intégration CMS	CT	S	32
3.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquats :

- ◆ de décrire et d'explicitier les avantages et les inconvénients liés à l'utilisation d'un CMS ;
- ◆ de rechercher les éléments d'information permettant de comparer et de choisir une solution CMS, « templates » et extensions pertinentes ;
- ◆ d'installer et de configurer le CMS choisi sur un réseau local ou distant ;
- ◆ d'utiliser, dans la phase de développement, les concepts suivants, en vue leur intégration :
 - « backend/frontend »,
 - gestion des langues,
 - niveaux d'accès et permissions,
 - groupes d'utilisateurs,
 - classement de l'information (article, catégories,...),
 - gestion des dates de publication,
 - gestion des menus,
 - suivi éditorial (envoi automatique des mails),
 - gestion des extensions (e-commerce, flux RSS, forums, galeries, photos, météo,...) ;
 - utilisation de « templates » ;
 - ...
- ◆ d'assurer la phase de production par :
 - le transfert et/ou l'installation distante,
 - maintenance du site (sécurité, sauvegarde)
 - ...
- ◆ de recourir à bon escient à la documentation disponible.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquats et

dans le cadre d'un cahier des charges visant à développer une réalisation personnelle d'un site dynamique :

- ◆ de choisir un CMS, un « template » et des extensions appropriées au cahier des charges ;
- ◆ de mettre en œuvre les concepts et les connaissances de base visant la réalisation de ce site dynamique ;
- ◆ de publier le site réalisé sur un serveur ;
- ◆ de sauvegarder le site réalisé sur un support adéquat ;
- ◆ de produire une documentation technique permettant l'accès au site réalisé et à ses principales fonctionnalités.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes figurant dans le cahier des charges,
- ◆ l'utilisation du vocabulaire technique adéquat,
- ◆ la rigueur et la cohérence apportées au niveau de la structure du site présenté,
- ◆ du niveau de créativité apporté au choix du sujet, du design et des extensions choisies.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le laboratoire d'informatique, il est recommandé de ne pas dépasser plus d'un étudiant par poste de travail